

PROGRAMME DE FORMATION

PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES EN STRUCTURE

MAJ 19/05/2024

Objectifs :

- ❖ *Partager un socle commun de connaissances autour de l'hygiène et de la santé orale.*
- ❖ *Préparer l'intégration des missions « hygiène et santé orale » dans l'organisation.*
- ❖ *Développer les connaissances du personnel paramédical et encadrant en EHPAD.*
- ❖ *Améliorer la prise en charge bucco-dentaire en établissement grâce à des outils adaptés.*
- ❖ *Etablir des protocoles d'hygiène pour le résident*

Programme :

Jour 1

Prendre conscience des enjeux et spécificités de l'hygiène bucco-dentaire chez les personnes fragilisées ou en situation de dépendance.

Santé orale de la personne âgée en EHPAD

Anatomie et physiologie de la cavité buccale

Fonctions de la bouche

Conséquences du vieillissement sur la santé bucco-dentaire.

Impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie

Préserver la santé de la cavité buccale.

Présentation du matériel et du protocole de brossage des dents

Entretien des prothèses dentaires.

Jour 2

Mettre en place les moyens préventifs et curatifs adaptés aux pathologies bucco-dentaires

La santé orale au sein du projet de l'établissement.

Identifier les anomalies de la cavité buccale par l'examen visuel.

Quels freins au quotidien ?

Répercussions sur la santé globale.

Complications locales et analyse des risques et des vigilances adaptées à la personne âgée.

Evaluation de la cavité buccale

Elaboration d'une fiche de surveillance de la cavité buccale adaptée au public de la structure

Evaluation de la douleur.

Prise en charge par la personne compétente.

Savoir relayer l'information auprès du référent

Durée : 14h

Prix : 800,00 €



Public : Professionnels de santé

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site. Une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, sera mise à disposition à la date prévue.
- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).
- ❖ Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ QUIZ de connaissances en début de formation.
- ❖ Réflexivité
- ❖ Brainstorming au cours des différentes étapes de formation
- ❖ Vidéo
- ❖ Enseignement théorique
- ❖ Analyse de cas réels et vécus par les participants

Modalités de suivi :

Validation : Un certificat de réalisation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et. Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr